

Image not found or type unknown



Expatrier des enfants à l'étranger

Par **manuiti**, le **01/12/2009** à **15:22**

Bonjour, je suis maman de deux enfants de 3 et 4 ans, séparée du père depuis 3 ans, ayant la garde alternée, et tout deux l'autorité parentale; mon nouveau conjoint va être muté à Shanghai en 2010, que faire si le père refuse que j'emmène nos enfants, sachant que depuis notre séparation il s'est peu investi auprès des enfants (il a peu honoré ses droit de visite et d'hébergement)